

B urses & appels à projets

FICTION AUDIOVISUELLE

Courts métrages
Longs métrages
Animation
Cinéma
Télévision

FICTION RADIOPHONIQUE

Pièces unitaires
Séries

FICTION INTERACTIVE

Webcréation
VR
Transmédia

SPECTACLE VIVANT

Théâtre
Chorégraphie
Cirque et arts
de la rue
Humour
Musique de scène

Sommaire

LES BOURSES ET APPELS À PROJETS

P.4 — Conseils

P.5 — Fiction Audiovisuelle

- p. 6 — Bourses**
aux films de fin d'études
- p. 7 — Bourses**
« Avis sur scénario »
- p. 8 — Bourses**
d'aide aux projets
- p. 9 — Bourses**
de résidence de travail au Studio L'Enclume
- p. 10 — Bourses**
Un ticket pour La Rochelle – pitching de projet
- p. 11 — Bourses**
Un ticket pour le Festival de Cannes
- p. 12 — Bourses**
Un ticket pour le festival d'animation d'Annecy
- p. 13 — Bourses**
Un ticket pour les Festivals internationaux de courts-métrages
- p. 14 — Atelier Grand Nord**
Programme international d'écriture de scénario

P.15 — Fiction Radiophonique

- p. 16 — Bourses**
« Avis sur projet »
- p. 17 — Bourses**
Un ticket pour... Festivals internationaux radio / workshops / formations
- p. 18 — Gulliver**
programme international francophone de créations radiophoniques

P.19 — Fiction interactive

- p. 20 — Bourses**
« Avis sur projet »
- p. 21 — Bourses**
d'aide aux projets
- p. 22 — Bourses aux projets**
Un ticket pour les Festivals internationaux / workshops / formations

P.23 — Spectacle Vivant

- p. 24 — Bourses**
« Avis sur projet »
- p. 25 — Bourses**
d'aide aux projets
- p. 26 — Bourses**
pour la musique de scène
- p. 27 — Bourses**
de répétition d'un numéro de cirque / arts de la rue
- p. 28 — Bourses**
de captation intégrale
- p. 29 — Bourses**
Un ticket pour Avignon – pitching de projet
- p. 30 — Écriture en Campagne**
SACD Belgique et France

P. 31 — Et aussi...

- p. 32 — Beaumarchais**
SACD

Conseils à lire avant de remplir votre dossier

Les bourses constituent la colonne vertébrale de l'action culturelle de la SACD. Elles interviennent à toutes les étapes du développement des projets (de l'écriture à la diffusion en passant par la formation) et se veulent un soutien direct aux auteurs lorsqu'ils sont seuls et manquent d'appuis. Ces bourses – qui ne sont pas taxables – sont exclusivement réservées aux auteurs membres de la SACD.

Pour quels projets demander une bourse à la SACD ?

Les bourses soutiennent les projets des auteurs dans toutes les disciplines gérées par la société : spectacle vivant (théâtre, chorégraphie, cirque et rue), audiovisuel de fiction (cinéma, série, courts et longs métrages), fiction radio et création interactive de fiction (webcréation, transmedia, VR...).

Des bourses attribuées par des auteurs

La particularité de ce programme est qu'il est mis en œuvre par les auteurs du Comité belge de la SACD : ce sont eux qui élaborent ce catalogue, étudient les dossiers et attribuent les bourses. Ils se réunissent et délibèrent dans un délai de six semaines après la clôture des candidatures.

Soumettre votre demande de bourse

Réunissez toutes les pièces dans un seul dossier (pdf ou word) de 5 pages maximum – si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au

Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.

Vous n'avez plus qu'à le télécharger via le formulaire en ligne : **www.auteuronline.be**, accessible grâce à vos codes personnels fournis lors de votre adhésion ou sur demande.

Calendrier

Pour la majorité des bourses, deux dates de remise des dossiers ont été fixées : l'une au printemps, chaque année le 15 mai, et l'autre à l'automne, chaque année le 15 octobre. Dans les autres cas, les dates de remise sont précisées. Chaque auteur reçoit une réponse dans un délai de 6 semaines après la clôture des candidatures.

Répartition équitable des aides

Tous les auteurs membres ont accès à ces bourses. Merci de bien noter que pour les partager au mieux entre chacun :

- La priorité sera donnée aux auteurs ayant reçu le moins de bourses et n'ayant pas encore de producteur ;
- Chaque auteur peut recevoir au maximum 3 bourses d'aide aux projets dans sa carrière (toutes les bourses reçues avant 2017 comptant pour 1 seule) ;
- Le Comité veillera à répartir équitablement les bourses entre les auteurs émergents et confirmés



CONTACT : Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à Anne Vanweddigen et Gabriella Marchese,

du Service des auteurs et de l'action culturelle – T +32 (0)2 551 03 20

bourses@sacd.be **www.sacd.be**

Facebook : SACD.be Twitter : @SACD_Be

↳ Fiction Audiovisuelle

Pour les projets de

—

Cinéma

TV

Animation

—

Court-métrage

Long-métrage

—

BOURSES de films de fin d'études

Pour les films de fiction

La SACD propose aux étudiants de dernière année des écoles de cinéma IAD, INSAS, KASK, La Cambre, RITS et Sint-Lukas des bourses de 500 € pour le soutien à la réalisation de leur film de fin d'études. Ces bourses sont accordées pour la prise en charge de frais liés à la réalisation du film de fin d'études ou à la postproduction, sur demande motivée de l'étudiant.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes en dernière année d'études en réalisation dans une des écoles de cinéma citées plus haut
- Vous êtes le réalisateur du film pour lequel vous demandez une bourse
- Votre demande est appuyée par le responsable de l'atelier de production de votre école.
- Vous n'êtes pas membre d'une société d'auteurs autre que la SACD pour le répertoire audiovisuel

Le bénéfice de la bourse est conditionné à :

- La mention du soutien de la SACD qui figurera au générique du film et sur les dossiers de présentation et de promotion du projet
- L'engagement de l'auteur à adhérer à la SACD et à envoyer une copie du film terminé

Pour plus d'information sur l'adhésion :
servicedesauteurs@sacd.be



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

à l'adresse : **servicedesauteurs@sacd.be**



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 décembre**.

Une réponse sera apportée dans un délai de 6 semaines après la clôture des candidatures.

BOURSES

“Avis sur scénario”

Pour les projets de cinéma, télévision, animation, courts et longs métrages

La SACD propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet de film en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur scénario », elle rémunère (250 euros) un expert pour une analyse du scénario, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la SACD lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre audiovisuelle qui a été diffusée dans un cadre professionnel
- Vous avez une première version d'un scénario de fiction



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié).
- Une version complète du scénario.
- Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

BOURSES

Aide aux projets

Pour les films de fiction – courts et longs métrages, animation...

La SACD propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture ou en développement, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion.

Ces bourses visent à couvrir des frais spécifiquement générés par le projet lui-même. Merci de justifier votre demande en expliquant à quoi sera employée la bourse ; ces éléments concrets seront utiles au Comité pour répartir les dossiers.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous êtes l'auteur d'au moins un film de fiction qui a été diffusé dans un cadre professionnel
- Vous avez un projet de film de fiction



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ➔ Le détail des postes de dépenses auxquels sera affectée la bourse
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

BOURSES

de résidence de travail au Studio L'Enclume

Pour les films d'animation

La SACD propose une bourse de résidence d'écriture d'un projet d'animation au **Studio L'Enclume**. Adressée à des réalisateurs ayant un concept de film à développer, cette bourse intervient au moment de l'écriture et de la pré-production. La résidence a principalement pour objectif de constituer un dossier de demande d'aide à la production, et donc d'affiner le scénario et/ou de faire des tests techniques et recherches graphiques. Pour cela, un accompagnement professionnel est proposé au résident par l'équipe. Un expert extérieur proposera un script-doctoring ou un soutien technique.

La bourse consiste en une résidence de travail de deux mois et la prise en charge par la SACD de certains frais de résidence, d'un défraiement de 1000 € pour l'auteur et de l'intervention d'un expert extérieur. Les lauréats seront désignés par des représentants de la SACD et de L'Enclume.

www.enclume-animation.com

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous avez un projet de film d'animation en cours d'écriture



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande de résidence et présentant les objectifs prévus (et un planning de travail prévisionnel)
- ➔ Présentation du projet (synopsis, intentions, premières recherches graphiques, etc.)
- ➔ CV et portfolio ou extraits de précédents projets

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER
via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATE DE REMISE DES DOSSIERS
Au plus tard le **15 février**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

N'hésitez pas à consulter les sites
www.sacd.be et
www.atelierdelenclume.be/residence
pour d'éventuelles prolongations de ce délai.

BOURSES

“Un ticket pour...”

La Rochelle – pitching de projet

Pour les projets de fiction TV – unitaires ou séries

La SACD invite et accompagne des auteurs à participer aux séances de pitching de projets TV qu'elle organise dans plusieurs festivals en France. Ces pitchings ont pour objectif de présenter un projet de fiction pour la télévision en cours d'écriture (unitaire ou série) à l'attention des professionnels présents. L'invitation de la SACD couvre l'accréditation, les frais de déplacement et de logement sur place pendant 3 jours, ainsi qu'un défraiement.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous avez un projet de fiction télévisée (unitaire ou série) en écriture ou en production dont le développement est prévu en Belgique



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** pour La Rochelle
www.festival-larochelle.org

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

BOURSES

“Un ticket pour...”

le Festival de Cannes

Pour les longs - métrages de fiction

Chaque année, la SACD invite et accompagne 3 auteurs au Festival de Cannes (à la mi-mai). L'invitation de la SACD couvre les frais de déplacement (4 nuits) et de logement sur place, l'accréditation ainsi qu'un défraiement. Les auteurs invités ont également accès aux activités organisées par la SACD.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous êtes l'auteur ou le réalisateur d'au moins un long-métrage de fiction réalisé et vous avez un projet de long-métrage de fiction dont le scénario est achevé et fait l'objet d'un contrat d'option d'un producteur, ou qui a reçu l'aide à la production de la Fédération Wallonie-Bruxelles



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande
- Une présentation du projet
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande..*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 février**.
www.festival-cannes.com

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

BOURSES

“Un ticket pour...”

le Festival International du Film d’Animation d’Annecy

Pour les projets d’animation

La SACD invite et accompagne des auteurs (maximum 3) à participer au Festival International du Film d’Animation qui a lieu chaque année en juin à Annecy. L’invitation de la SACD couvre les frais de déplacement et de logement sur place pendant la durée du MIFA (le marché), l’accréditation ainsi qu’un défraiement. Les auteurs invités ont également accès aux activités organisées par la SACD.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d’auteur
- Vous avez un projet de court, de série ou de long-métrage de fiction en animation en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande
- Une présentation du projet
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l’envoyer, mais l’administration se réserve le droit d’en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **1^{er} mars**.
www.annecy.org

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

BOURSES

“Un ticket pour...” les Festivals internationaux

Pour les courts- métrages de fiction

La SACD propose 5 bourses de 250 € pour les auteurs de courts-métrages dont les films sont sélectionnés dans un Festival international. La bourse s'adresse aux auteurs qui ne sont pas invités par le festival en question ou aux auteurs partiellement invités.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous avez réalisé ou écrit au moins un court-métrage de fiction qui a été tourné
- Votre film est sélectionné dans un festival international mais vous n'êtes pas invité ou invité partiellement



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande
- Une présentation du projet
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois avant** le festival.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines .

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

ATELIER GRAND NORD

Pour les scénarios de longs-métrages de fiction

Projet unique de rencontres sur la scénarisation de longs métrages de fiction de langue française et premier événement à réunir autant de partenaires de pays francophones, l'**Atelier Grand Nord** rassemble des **scénaristes et des consultants belges, français, québécois, suisses, luxembourgeois et africains**.

Cette rencontre internationale sur le scénario de long métrage en français a lieu chaque année au Québec fin janvier/début février.

En Belgique, la SACD Belgique soutient financièrement le projet et organise la sélection des scénaristes belges, alors que WBI apporte un soutien financier et un appui logistique. Depuis sa création en 2004, l'Atelier Grand Nord s'est avéré une expérience parmi les plus influentes et les plus profitables vécues par les scénaristes qui y ont pris part.

Conditions de participation :

- Une première version du scénario est achevée
- Le projet fait l'objet d'un contrat de production avec une maison de production de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Le scénariste doit être membre de la SACD



COMPOSITION DU DOSSIER

- ➔ Le formulaire d'inscription.
- ➔ Une lettre de motivation.
- ➔ Une version de la continuité dialoguée du scénario.
- ➔ Une proposition de réécriture.
- ➔ La situation du projet au moment de la demande (aides reçues, stade de production, accords de co-production...).
- ➔ Votre CV professionnel.

Le formulaire d'inscription peut être envoyé sur demande.



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Le **15 octobre** au plus tard.

La présente brochure n'étant pas imprimée chaque année, merci de vérifier les modalités de candidature sur **www.sacd.be**

➔ **3 EXEMPLAIRES** papier à déposer ou envoyer à l'adresse suivante :

SACD / Anne Vanweddigen
rue du Prince Royal, 87 - 1050 Bruxelles

➔ **1 EXEMPLAIRE** en PDF à envoyer par mail à : **actionculturelle@sacd.be**

LES PARTENAIRES

Atelier Grand Nord est issu d'un partenariat privé – public. Il est initié et organisé par la SODEC avec le soutien financier :

au Québec :

du Fonds Harold Greenberg (Québec), de la SACD Canada, des distributeurs québécois, de Téléfilm Canada et de la SODEC.

en France :

du CNC et de la SACD France.

en Belgique :

de WBI et de la SACD Belgique.

en Suisse :

de FOCAL et de la Société Suisse des Auteurs (SSA).

en Afrique Francophone :

de l'OIF.

↳ Fiction Radio

Pour les projets de

—

Fiction unitaire
Série

—

Court-métrage
Long-métrage

BOURSES

“Avis sur projet”

Pour les fictions radio

La SACD propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet de fiction radiophonique en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur projet », elle rémunère (250 euros) un expert pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la SACD lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre de fiction radiophonique qui a été diffusée dans un cadre professionnel
- Vous avez une première version d'un projet de fiction radiophonique



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum* / Projet non compris.

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié)
- ➔ Une version complète du projet
- ➔ Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

BOURSES

“Un ticket pour...” Festivals Internationaux de radio / workshops / formations...

Pour les fictions radio

La SACD propose des bourses pour les auteurs de fiction radiophonique qui souhaitent se rendre dans un festival international de radio (Prix Europa, Longueur d’Ondes...) pour y rencontrer des partenaires, pour faire évoluer leur projet au contact d’autres professionnels. La bourse peut également être demandée pour des workshops ou formations professionnels à l’étranger nécessaires à l’élaboration du projet.

La bourse est d’un montant de 250€ à 750€ (en fonction de la localisation du festival).

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d’auteur
- Vous avez un projet de fiction radiophonique en écriture ou en production dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours
- Vous souhaitez vous rendre dans un festival dans le cadre du développement de votre projet



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande
- Présentation du projet
- Présentation du festival/workshop et budget prévisionnel des frais occasionnés
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l’envoyer, mais l’administration se réserve le droit d’en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois avant** le début du festival/workshop.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l’année suivante.

GULLIVER (petit et grand) programme international francophone de créations radiophoniques *Pour les projets de radio – fiction ou documentaires*

En partenariat avec la RTBF (Par Oûi-Dire), France Culture (Sur les Docks) et la RTS (Le Labo), les ondes radiophoniques francophones sont grandes ouvertes aux auteurs et créateurs radiophoniques de Belgique, de France et de Suisse.

Gulliver (anciennement Du Côté des Ondes) soutient la création et la recherche francophones sur le langage radiophonique à travers un programme d'aide à la création/production d'œuvres radiophoniques. Il est financé par le service de la Promotion des Lettres de la Fédération Wallonie/Bruxelles, la SACD Belgique, la SACD France, la Scam Belgique, la Scam France, la SSA et Pro Litteris, avec les ressources techniques et logistiques de la RTBF.

Aide à la création / production radiophonique :

L'appel à projets a pour objectif de permettre aux auteurs, réalisateurs, ingénieurs du son, écrivains, cinéastes... d'écrire et/ou de réaliser des œuvres originales de fiction et/ou de documentaire (à l'exclusion des reportages et émissions d'information) en exploitant les richesses et les particularités du langage sonore et radiophonique. Pour les projets belges, une attention particulière sera accordée aux œuvres valorisant le patrimoine littéraire belge francophone, et notamment la collection littéraire Espace Nord.

Toutes les œuvres sélectionnées dans le programme sont assurées d'une diffusion à la RTBF. Ponctuellement, France Culture (Sur les Docks et l'Atelier de création radiophonique) et la RTS (Le Labo) interviennent pour co-produire et/ou diffuser certains des projets sélectionnés.

Montant des aides : Le montant des aides à la production est fixé par le comité de sélection et plafonné à 5.000€.

Durée des œuvres : Inférieure à 50 minutes. Au-delà de 50 minutes, les réalisations doivent pouvoir être scindées.



COMPOSITION DU DOSSIER

dans cet ordre et en maximum 15 pages

- 1.** Note d'intention libre présentant le projet (maximum une page).
- 2.** Note de réalisation précisant l'originalité de l'écriture radiophonique et la durée de l'œuvre.
- 3.** Extrait écrit ou sonore de l'œuvre si elle est déjà en cours d'écriture ou de réalisation (le projet ne peut pas être terminé !) au format MP3.
- 4.** CV succinct de l'auteur et du producteur ainsi que des autres collaborateurs éventuels.
- 5.** Budget précisant tous les apports financiers y compris les aides, bourses, subsides, etc...



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le **31 mars** (consulter le site pour la date qui pourrait être post-posée) à **gulliver@sacd-scam.be** avec en copie **actionculturelle@sacd-scam.be** et **pat@rtbf.be**

Attention : pour éviter les pertes et la gestion complexe des envois, chaque dossier devra être envoyé en un seul fichier PDF et les extraits sonores en format MP3. Les fichiers MP3 devront porter le nom du projet, sous peine d'être égarés !

↳ Fiction interactive

Pour les projets de

—

Web-cr ation

Transm dia

R alit  virtuelle

BOURSES

“Avis sur projet”

Pour les projets de fiction interactive – webcréation, VR, transmédia

La SACD propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet de fiction interactive en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur projet », elle rémunère (250 euros) un expert pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la SACD lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre de fiction interactive qui a été diffusée dans un cadre professionnel
- Vous avez une première version d'un projet de fiction interactive



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum* / Projet non compris.

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié)
- ➔ Une version complète du projet
- ➔ Tout élément d'appréciation/présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

BOURSES

Aide aux projets

Pour les projets de fiction interactive – webcréation, VR, transmédia

La SACD propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture ou en développement, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion.

Ces bourses visent à couvrir des frais spécifiquement générés par le projet lui-même. Merci de justifier votre demande en expliquant à quoi sera employée la bourse ; ces éléments concrets seront utiles au Comité pour répartir les dossiers.

La bourse sera accordée prioritairement aux projets caractérisés par une recherche artistique dans l'interaction entre différents médias ou explorant de nouvelles modalités de narration.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous êtes l'auteur d'au moins une fiction interactive qui a été diffusée dans un cadre professionnel
- Vous avez un projet de fiction interactive



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ➔ Le détail des postes de dépenses auxquelles sera affectée la bourse
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre** .

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

BOURSES

“Un ticket pour...” les festivals, forma- tions et workshops à l'étranger

Pour les projets de fiction interactive – webcréation, VR, transmédia

La SACD propose des bourses de 250€ à 750€ (en fonction de la localisation du festival) pour les auteurs d'un projet de fiction interactive qui souhaitent se rendre dans un festival, un workshop, une formation à l'étranger, pour y rencontrer des partenaires, faire évoluer leur projet au contact d'autres professionnels ou parfaire leurs connaissances et leur pratique.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous avez un projet d'œuvre de création interactive dont le développement en Belgique est (ou sera) en cours



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ➔ Présentation du projet
- ➔ Présentation du festival/workshop et budget prévisionnel des frais occasionnés
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois** avant le début du festival ou workshop.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

↳ Spectacle vivant

Pour les projets de

—

Théâtre

Chorégraphie

Cirque

Arts de la rue

Musique de scène

Humour

BOURSES

“Avis sur projet”

Pour les projets de spectacle vivant – théâtre, chorégraphie, cirque et rue, humour, musique de scène

La SACD propose une aide pour les auteurs ayant besoin de l'avis d'un expert de leur choix sur un projet pour la scène en cours d'écriture. Grâce à la bourse « avis sur projet », elle rémunère (250 euros) un expert pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées).

Si l'auteur n'a pas identifié d'expert, la SACD lui fera une proposition.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge
- Vous êtes l'auteur d'au moins une œuvre en spectacle vivant qui a été représentée dans un cadre professionnel
- Vous avez une première version d'un projet pour la scène



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum, texte non compris*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert identifié)
- ➔ Une version complète du texte
- ➔ Tout élément d'appréciation/ présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

BOURSES

Aide aux projets

Pour les projets de spectacle vivant – théâtre, chorégraphie, cirque et rue, humour, musique de scène

La SACD propose des bourses de 1.000€ ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture ou en développement, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion.

Ces bourses visent à couvrir des frais spécifiquement générés par le projet lui-même. Merci de justifier votre demande en expliquant à quoi sera employée la bourse ; ces éléments concrets seront utiles au Comité pour répartir les dossiers.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous êtes l'auteur d'au moins un spectacle qui a été représenté dans un cadre professionnel
- Vous avez un projet de spectacle



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande
- Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- Le détail des postes de dépenses auxquels sera affectée la bourse
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

BOURSES pour la musique de scène

*Pour les projets de
spectacle vivant –
théâtre, chorégra-
phie, cirque et rue,
humour*

La SACD propose des bourses de 750 € destinées à soutenir le travail de composition d'une musique de scène originale pour un spectacle de théâtre ou de chorégraphie. La bourse vise à compléter le financement de la commande.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous êtes le compositeur d'au moins une composition musicale pour une œuvre de spectacle vivant qui a été représentée.
- Une compagnie ou un auteur vous commande une musique originale pour un spectacle vivant (théâtre, danse, cirque...)



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

BOURSES

de répétition d'un spectacle chorégraphique ou de cirque

Pour les projets de danse, cirque et arts de la rue

La SACD propose aux chorégraphes et aux circassiens des bourses de 500€ pour la location de studio pour la répétition d'une création dans une salle de leur choix.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous avez un projet de création que vous souhaitez répéter



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf) de 5 pages maximum*

- Présentation de la création.
- Lettre de motivation justifiant la demande de bourse.
- Votre CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Il n'y a pas de dates fixes de remise de dossier.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront réintroduire une demande pour la même bourse l'année suivante.

BOURSES de captation intégrale *Pour les projets de spectacle vivant – théâtre, chorégraphie, cirque et rue, humour, musique de scène*

La SACD propose des bourses de 1.250 € pour la captation d'une œuvre de spectacle vivant (cirque, chorégraphie, théâtre) en vue d'en assurer la promotion. La bourse n'est pas accordée pour les captations réalisées par une télévision. Les auteurs qui recevront cette bourse s'engageront à respecter les droits des réalisateurs des films. Pour les captations de spectacle de théâtre, la bourse est accordée prioritairement aux œuvres d'auteurs contemporains belges.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d'auteur
- Vous êtes l'auteur d'au moins 3 œuvres créées dans un cadre professionnel à la date de la demande de bourse



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- ➔ Lettre de motivation justifiant la demande
- ➔ Une présentation du projet
- ➔ CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l'envoyer, mais l'administration se réserve le droit d'en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard
le **15 octobre**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse pendant les deux années suivantes.

BOURSES

“Un ticket pour...”

Avignon – pitching d’un projet *Pour les projets de spectacle vivant – théâtre, chorégraphie, cirque et rue, humour, musique de scène*

La SACD propose des bourses de 500€ pour les auteurs d’un projet pour la scène (théâtre, cirque, chorégraphie) qui souhaitent se rendre au Festival d’Avignon pour y rencontrer des partenaires potentiels ou pour faire évoluer leur projet au contact d’autres professionnels. Cette bourse est liée à la participation de l’auteur à une séance de « pitching » de projet . Ce programme est organisé en partenariat avec le Théâtre des Doms, la vitrine « sud » de la création scénique belge.

Vous avez accès à cette bourse si :

- Vous êtes auteur de spectacle vivant (théâtre, chorégraphie, cirque...) membre de la SACD, la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge et vous avez déjà touché des droits d’auteur.
- Vous avez un texte terminé, un projet pour la scène en élaboration ou achevé à présenter.
- Vous avez prévu de vous rendre au Festival d’Avignon et vous souhaitez participer à la séance de pitching de projets.



COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (word ou pdf)
de 5 pages maximum*

- Lettre de motivation justifiant la demande
- Une présentation du projet
- CV professionnel

**Si vous avez déjà un dossier plus long vous pouvez bien entendu l’envoyer, mais l’administration se réserve le droit d’en présenter une version réduite au Comité belge de la SACD, qui pourra le consulter in extenso sur demande.*



DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne
www.auteuronline.be



DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 avril**.

Une réponse sera apportée à chaque auteur dans un délai de 6 semaines à partir de la clôture des candidatures.

Les auteurs recevant cette bourse ne pourront pas réintroduire une demande pour la même bourse l’année suivante.

ÉCRITURE EN CAMPAGNE

Accompagnement à l'écriture / résidence à Latitude 50

*Pour les projets arts
du cirque et de la rue*

La SACD, la SACD, Latitude 50 et La Chaufferie - Acte 1 s'associent pour proposer une aide à l'écriture destinée aux compagnies des Arts du cirque et de la rue porteuses d'un projet en cours de création. Ces résidences d'écriture, couplées à un accompagnement avec un « auteur-expert », sont proposées pour accompagner et conseiller les porteurs de projets dans leur démarche d'écriture. Les compagnies sélectionnées bénéficieront de la prise en charge de l'intervention d'un auteur-expert et d'une résidence au Pôle des Arts du Cirque et de la rue Latitude 50 à Marchin.

L'appel à candidature est ouvert aux compagnies professionnelles belges et françaises des Arts du cirque et de la rue.



INFORMATIONS

bourses@sacd.be
info@latitude50.be

Et aussi...

La SACD est une société internationale. En plus des actions spécifiquement conçues pour les auteurs membres résidant en Belgique, ceux-ci ont accès aux aides suivantes.

BOURSES BEAUMARCHAIS d'aide à l'écriture

*Spectacle vivant –
théâtre, chorégra-
phie, art lyrique,
cirque, arts de la rue,
et Audiovisuel –
cinéma, télévision,
radio, animation tv,
réalité virtuelle*

Le Bureau de l'Association Beaumarchais attribue deux fois par an (janvier et juin) des bourses d'écriture dans les disciplines suivantes : animation, arts de la rue, chorégraphie, cinéma (fiction), cirque, lyrique, télévision (fiction), radio (fiction), théâtre.



INFORMATION SUR LA COMPOSITION DES DOSSIERS ET LES DATES DE DÉPÔTS :

Beaumarchais - 11 bis rue Ballu
75009 Paris
www.beaumarchais.asso.fr

La SACD est une société de droits d'auteurs internationale qui rassemblent plus de 60.000 auteurs dans le monde entier. Fondée par et pour les auteurs dès 1777, elle gère, perçoit et protège les droits des auteurs, les conseille, les soutient et les accompagne dans leur parcours professionnel.

Société de gestion individuelle et collective sans but lucratif, elle propose un service juridique gratuit sur tous les aspects de la vie professionnelle des auteurs, développe une politique d'action culturelle, assure la défense du statut et des intérêts de leurs membres et défend la diversité culturelle et la création.

En Belgique, la SACD compte près de 3.000 membres, auteurs d'œuvres de cinéma, de fictions télévisées, de théâtre, de danse, de musique de scène ou de fictions multimédia.

À Bruxelles, elle est abritée à la Maison des Auteurs, qui réunit aussi la Scam, la SOFAM et deAuteurs.



**N'HÉSITÉZ PAS
À NOUS CONTACTER**

MAISON DES AUTEURS

rue du Prince Royal 87
1050 Bruxelles
T. +32(0)2 551 03 20

SERVICE DES AUTEURS ET DE L'ACTION CULTURELLE

Anne Vanweddigen
Gabriella Marchese
T +32 (0)2 551 03 20/21
bourses@sacd.be
www.sacd.be

Facebook : SACD.Be – Twitter : @SACD_Be
Instagram : Maison_des_Auteurs

